

LE FINANCEMENT,  
**LEVIER DE CROISSANCE**  
POUR LES TPE / PME / ETI

# FINANCEMENT D'ENTREPRISES



**AVEC VOTRE EXPERT-COMPTABLE,  
AUGMENTEZ VOS CHANCES D'ACCÉDER  
À DES FINANCEMENTS**

[www.financement-tpe-pme.com](http://www.financement-tpe-pme.com)

# FINANCEMENT DES TPE

- **Faciliter, accélérer et renforcer l'accès des TPE** aux financements bancaires (investissement, transmission ou reprise d'entreprise, besoins de trésorerie).
- **Raccourcir à 15 jours (au lieu de 2 mois) les délais d'examen de prêts** par les banques en s'appuyant sur l'expert-comptable, vecteur de confiance avec l'assurance modérée.
- **Justifier les refus de prêts** pour mieux accompagner les entreprises.

## DEUX ACCORDS DE PARTENARIAT DÉJÀ SIGNÉS

- 1/ **Le 20 juin 2011 entre les Banques Populaires et le CSOEC**
- 2/ **Le 5 septembre 2011 entre LCL et le CSOEC**

**POINTS FORTS DE CES ACCORDS → APPORTER UNE RÉPONSE, DANS LA LIMITE DE 25 000 EUROS, AUX BESOINS DE TRÉSORERIE PAR DU CRÉDIT À MOYEN TERME POUR :**

- Améliorer la structure financière
- Faire face à des décalages de trésorerie (pour les commerçants notamment)
- Permettre le recrutement d'un salarié

## Intégrer la cotation-notation des entreprises

*La cotation-notation de l'entreprise doit être analysée en amont pour apprécier sa capacité à obtenir des financements bancaires.*

TOUT SAVOIR :

[www.expert-comptable.fr/observatoire](http://www.expert-comptable.fr/observatoire)

# FINANCEMENT DES PME DE CROISSANCE ET DES ETI

**Renforcer le développement des PME de croissance et des ETI françaises en s'appuyant sur les fonds de capital investissement de CDC Entreprises.**

## DEUX FONDS D'INVESTISSEMENT de CDC Entreprises mis à disposition des PME/ETI

L'expert-comptable analyse au cas par cas les critères d'éligibilité de ces fonds et les pièces constitutives nécessaires au montage du dossier.

- 1/ Le Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises (FCDE)** qui finance le rebond et le développement de PME à fort potentiel
- 2/ Le Fonds de Co-Investissement Direct II (FCID II)** qui a pour objet de faire émerger des entreprises de grande taille, compétitives sur les marchés européens et internationaux, et de faciliter la transmission d'entreprises

## UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

**Signée le 5 juillet 2011** entre le FSI, CDC Entreprises et le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

### OBJECTIFS :

- 1/ Stimuler** la croissance des PME/ETI en favorisant leur accès aux fonds d'investissement (notamment au FCDE et au FCID II)
- 2/ Sécuriser** le tour de table en s'appuyant sur l'analyse financière des experts-comptables

## Mettre en œuvre les diligences nécessaires

*L'expert-comptable assiste l'entreprise dans les discussions et met en œuvre les diligences convenues (due diligences).*

# RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES

**Le renforcement des fonds propres dans les TPE/PME/ETI est encouragé par deux mesures fiscales : les lois TEPA (ISF) et Dutreil (IR)**, qui permettent de bénéficier d'un effet de levier pour accéder à des financements dédiés à l'innovation, à l'export ou encore réservés à des PME à fort potentiel de croissance.

## 1/ LA PLATEFORME D'INTERMÉDIATION EN LIGNE D'OSEO

Initiative conjointe du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et d'OSEO, qui **permet aux chefs d'entreprise en recherche de fonds propres** de présenter en ligne un descriptif de leur activité, l'ensemble de leurs données financières, **le montant des fonds propres dont ils ont besoin**, ainsi que les raisons de la levée de fonds souhaitée.

**Les investisseurs, personnes physiques et personnes morales, s'inscrivent sur cette plateforme** et communiquent les montants d'investissement envisagés.

**Le site Internet** propose un moteur de recherche qui permet de favoriser la mise en relation :

[www.capitalpme.oseo.fr](http://www.capitalpme.oseo.fr)

## 2/ LES PRÊTS PARTICIPATIFS D'OSEO

Ces prêts accordés par le biais de contrats de développement participatifs ont pour objectif **de renforcer la structure financière des PME/ETI** en phase de développement et en situation financière saine, à l'occasion d'un programme de développement ou d'investissement.

- > **Un apport en capital de 50 %** (actionnaires actuels, plate-forme OSEO capital PME, fonds d'investissement présentés sur [www.afic.asso.fr](http://www.afic.asso.fr)) ; et un Contrat de Développement Participatif d'**OSEO (CDP) de 50 % (un pour un)** ;
- > Si un ou plusieurs banquiers acceptent d'intervenir dans le financement, le CDP peut être mis en place à hauteur de la moitié des concours bancaires et donc du tiers du financement global **(un pour deux)**.

LE BLOG INITIÉ ET CRÉÉ PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR

POUR TOUT SAVOIR ET ÉCHANGER  
EN MATIÈRE DE **FINANCEMENT**

**Financement TPE-PME**  
*Le financement, levier de croissance pour les TPE/PME*

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES  
CONSEIL SUPÉRIEUR

Les partenaires du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

**Calendrier**

**15 octobre 2011**  
Table ronde « Financement des TPE / PME » : réalisation de la profession « dans le cadre du 81ème Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables à Marseille »

**20 septembre 2011**  
Le CDEEC participe à la réunion de travail avec les banques organisée à Bony par le ministre Frédéric Lefebvre sur le sujet du financement des TPE et PME

**18 novembre 2011**  
Déjeuner de presse organisé par le CDEEC sur la thématique du financement des TPE/PME

Toutes les dates

FINANCEMENTS BANCAIRES | FINANCEMENTS PUBLICS | CAPITAL INVESTISSEMENT | INVESTISSEMENTS D'AVENIR | SOLUTIONS ALTERNATIVES DE FINANCEMENT | SOLUTIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

**NOV 18**  
**Investissements d'avenir : les experts-comptables s'engagent pour la France de demain**

**Le Monde**

RECHERCHER  
Rechercher... OK

LES SOLUTIONS DU CDEEC

Il soutient les propositions du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables visant à améliorer l'accès au financement des TPE-PME

LES INCOUVERTISSABLES

# LES OUTILS EN LIGNE



## LA COTATION-NOTATION DES ENTREPRISES

Un Observatoire créé par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

[www.experts-comptables.fr/observatoire](http://www.experts-comptables.fr/observatoire)



## LA RECHERCHE D'UN FINANCEMENT PUBLIC EN LIGNE

Deux moteurs de recherche :

1/ **Sémaphore** par l'ACFCI et le réseau des CCI :  
[www.semaphore.cci.fr](http://www.semaphore.cci.fr)



2/ L'Observatoire des aides aux entreprises **par ISM** :  
[www.aides-entreprises.fr](http://www.aides-entreprises.fr)



## LA SPÉCIFICITÉ DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Des outils en ligne

Interfimo propose **un dossier de financement en ligne** :  
[www.interfimo.fr](http://www.interfimo.fr)



## LE GUIDE DES MISSIONS DE L'EXPERT-COMPTABLE EN FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE

À télécharger : [www.financement-tpe-pme.com](http://www.financement-tpe-pme.com)



## CONTACT

[esimoni@cs.experts-comptables.org](mailto:esimoni@cs.experts-comptables.org)

Tél : 01 44 15 60 00